

L'égalité ne se décrète pas, elle se conquiert par la mobilisation collective

Le 8 mars, toutes et tous en lutte !

En ce 8 mars 2026, la CGT FAPT appelle l'ensemble des salariées et salariés du secteur des activités postales et de télécommunications à se mobiliser pour gagner l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Dans nos métiers, les inégalités persistent et se cumulent : salaires plus faibles, temps partiels imposés, précarité accrue, carrières bloquées, conditions de travail dégradées, exposition renforcée aux violences sexistes et sexuelles.

Les femmes sont pourtant majoritaires dans de nombreuses entreprises et services, comme dans les centres d'appels, mais restent trop souvent invisibilisées, sous-reconnues et sous-rémunérées.

Le 8 mars n'est pas une journée de célébration, c'est une journée de lutte.

La CGT FAPT propose :

- L'égalité salariale immédiate entre les femmes et les hommes ;
- La fin des temps partiels subis et de la précarité ;
- La reconnaissance des qualifications et des métiers à prédominance féminine ;
- Des mesures concrètes contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- L'amélioration des conditions de travail et le respect de la santé des salariées ;
- Un véritable déroulement de carrière pour toutes et tous.

Les organisations du travail intensifiées, les objectifs permanents et la pression managériale pèsent particulièrement sur les femmes. Les organisations du travail, guidées par la rentabilité, agravent les inégalités existantes.

Il est urgent de remettre l'humain au cœur du travail.

Au niveau européen, une directive imposant la transparence salariale a été adoptée et devra être mise en œuvre en France en 2026. La mobilisation des salarié·es **le 8 mars** doit permettre de peser sur le gouvernement pour une transposition à la hauteur des enjeux, intégrant des sanctions effectives contre les employeurs qui discriminent.

D'ores et déjà pesons, pour exiger des entreprises qu'elles anticipent la mise en œuvre de cette directive, et ce, sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Du 23 février au 8 mars, la CGT FAPT appelle les salarié·es à une quinzaine d'actions sur tous les lieux de travail, afin d'interpeller les employeurs et d'imposer enfin l'égalité femmes-hommes comme une réalité concrète.

Le 8 mars 2026, la CGT FAPT appelle l'ensemble des salarié·es à participer massivement aux initiatives, rassemblements et actions organisés partout sur le territoire.

**L'égalité est une exigence.
La mobilisation collective est la clé pour la gagner.**

